



*La FCFA dévoile une nouvelle approche pour le plein respect de la Loi sur les langues officielles*  
**Revenir à l'intention première de la Loi : l'égalité du français et de l'anglais**

OTTAWA – Si on veut que la *Loi sur les langues officielles* soit pleinement appliquée et respectée, il faut cesser de se contenter d'une approche minimaliste et plutôt se concentrer sur l'intention première de la *Loi*. Voilà l'essentiel du message livré ce matin par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada lors du lancement d'un document dressant un bilan détaillé à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi*.

Dans *La mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles : une nouvelle approche – une nouvelle vision*, la FCFA souligne que la *Loi* a permis plusieurs avancées pour les francophones, dont l'établissement d'écoles, de services et d'institutions de langue française partout au pays. Toutefois, la FCFA qualifie d'« approche qui a échoué » la façon dont on s'y est pris pour appliquer la *Loi* au sein de l'appareil fédéral.

« On a vu, au cours des 40 dernières années, des lacunes importantes en termes de volonté politique et administrative de faire respecter la *Loi*, et comme résultat un grand nombre d'institutions fédérales en sont arrivées à un point où elles ne font même pas le strict minimum, explique la présidente de la FCFA, Marie-France Kenny. Par exemple, comment se fait-il que dans les trois-quarts des bureaux fédéraux désignés bilingues, on ne puisse même pas nous offrir le service en français avec un 'Hello/bonjour', ou qu'à la veille des Olympiques on se pose des questions sur la capacité des aéroports de Vancouver et de Toronto d'accueillir les visiteurs dans les deux langues? Clairement, on ne peut pas parler d'une approche qui a livré la marchandise ».

La FCFA propose une nouvelle approche de mise en œuvre qui revient aux grands objectifs de la *Loi sur les langues officielles* : l'égalité réelle du français et de l'anglais, la promotion de la dualité linguistique partout au pays et l'appui au développement et à l'épanouissement des minorités de langue officielle. La Fédération recommande entre autres qu'on revoie de fond en comble la réglementation qui dicte où les francophones ont droit à des services dans leur langue, qu'on confie la responsabilité du dossier des langues officielles au Bureau du Conseil privé, qu'on consulte systématiquement les francophones vivant en milieu minoritaire sur leurs besoins afin de mieux y répondre lorsqu'on développe des programmes et des services. La FCFA demande également une imputabilité des institutions fédérales qui garantirait qu'elles doivent démontrer comment elles ont pris en considération les besoins des communautés. Enfin, la Fédération souhaite qu'on explore la possibilité de doter le commissaire aux langues officielles du pouvoir d'exiger des mesures correctives des institutions fédérales qui ne respectent pas leurs obligations linguistiques.

« Cette nouvelle approche, nous la présentons dans un esprit de dialogue avec le gouvernement, pour trouver ensemble des solutions à une situation que plusieurs déplorent depuis des décennies, mais nous ne voulons pas avoir à revenir encore dans dix ans avec les mêmes constats, indique Mme Kenny. Ce dont il est question ici, c'est des droits des citoyens canadiens et du respect qui leur est dû, qu'ils soient francophones ou anglophones ».

*La FCFA du Canada est un organisme national qui regroupe les associations francophones porte-parole de neuf provinces et des trois territoires, ainsi que dix organismes nationaux. Elle a pour rôle de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des francophones à l'extérieur du Québec.*

- 30 -

**Renseignements :** Serge Quinty, directeur des communications, FCFA du Canada  
Tél : (613) 241-7600 Cell. : (613) 286-4820

**Siège social**  
450, rue Rideau, bureau 300  
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4  
T 613.241.7600 • Tc 613.241.6046

**Bureau de Québec**  
43, rue de Buade, bureau 460  
Québec (Québec) G1R 4A2  
T 418.692.5752 • Tc 418.692.5820

info@fcfa.ca • www.fcfa.ca

